



COMMUNIQUÉ

RBC Banque Royale réduit ses taux hypothécaires résidentiels

TORONTO, le 10 avril 2008 — RBC Banque Royale a annoncé aujourd'hui qu'elle réduit ses taux hypothécaires résidentiels à compter du 11 avril 2008.

Les changements vont comme suit :

Échéance libre six mois	8,65 pour cent	(réduction de 0,15 pour cent)
Convertible six mois	6,85 pour cent	(réduction de 0,15 pour cent)
Échéance libre 1 an	9,10 pour cent	(réduction de 0,20 pour cent)
Échéance fixe 1 an	6,95 pour cent	(réduction de 0,20 pour cent)
Deux ans – échéance fixe	7,00 pour cent	(réduction de 0,20 pour cent)
Trois ans – échéance fixe	7,00 pour cent	(réduction de 0,20 pour cent)
Quatre ans – échéance fixe	6,85 pour cent	(réduction de 0,19 pour cent)
Cinq ans – échéance fixe	6,99 pour cent	(réduction de 0,20 pour cent)
Sept ans – échéance fixe	7,35 pour cent	(réduction de 0,20 pour cent)
Dix ans – échéance fixe	7,70 pour cent	(réduction de 0,20 pour cent)
Vingt-cinq ans – échéance fixe	8,80 pour cent	(réduction de 0,20 pour cent)

Meilleures offres hypothécaires*

Convertible six mois	5,79 pour cent	(réduction de 0,15 pour cent)
Quatre ans – échéance fixe	5,79 pour cent	(réduction de 0,19 pour cent)
Cinq ans – échéance fixe	5,93 pour cent	(réduction de 0,20 pour cent)
Sept ans – échéance fixe	5,90 pour cent	(réduction de 0,20 pour cent)
Dix ans – échéance fixe	6,25 pour cent	(réduction de 0,20 pour cent)

- 30 -

Renseignements :

Raymond Chouinard, Affaires publiques, (514) 874-6556

* Les taux indiqués représentent des taux spéciaux réduits et ne sont pas les taux affichés de la Banque Royale du Canada. Pour calculer une réduction de taux, il faut comparer le taux de l'offre spéciale avec le taux affiché pour le terme applicable.

Les offres spéciales peuvent être modifiées, retirées ou prolongées en tout temps sans préavis. Elles ne peuvent être jumelées à d'autres réductions de taux, offres ou promotions.